Mot du **préfet**

Septembre 2002, la MRC de Lotbinière ajoute une corde à son arc en s'adjoignant une ressource professionnelle en développement culturel pour son territoire. C'est à l'époque une avenue innovante proposée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec via le programme Villes et villages d'art et de patrimoine. Les MRC sont ainsi invitées à considérer l'aménagement et le développement du territoire en considérant la culture et le patrimoine qui forgent l'identité de leurs entités locales et régionales.

Depuis l'adoption d'une première politique culturelle en 2004, s'en sont suivies six ententes triennales de développement culturel avec le gouvernement du Québec qui ont permis d'injecter plus d'un million de dollars afin de réaliser plusieurs projets culturels sur le territoire. Ceux-ci ont été l'occasion de documenter notre histoire et notre patrimoine, d'animer notre milieu par les arts et la culture, de soutenir les intervenants culturels, mais avant tout de sensibiliser tant les élus que les concitoyens à l'importance de notre culture, notre patrimoine et notre histoire.

Ayant collaboré à la démarche de consultation et de cocréation, les élus de la MRC de Lotbinière sont fiers d'adopter une nouvelle politique culturelle en 2023. Cette dernière souhaite répondre à des enjeux d'accès à la culture et de préservation du patrimoine, qui sont de plus en plus d'actualité ces dernières années. L'ambitieux plan d'action qui en découle place la culture et le patrimoine, plus que jamais, au cœur des enjeux de développement durable du territoire de la MRC de Lotbinière.

Cette nouvelle mouture de la politique culturelle régionale prend son assise sur nos acquis culturels des deux dernières décennies, tout en pavant la voie à de futures actions locales et régionales qui s'inscriront dans une nouvelle ère de gouvernance régionale prônant la communication efficiente, la mutualisation de services ainsi que la concertation et la collaboration des principaux acteurs de développement du territoire de Lotbinière.

Daniel Turcotte
Préfet de la MRC de Lotbinière

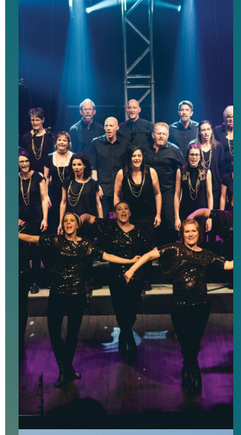

Rôles de la **MRC de Lotbinière**

Ayant l'objectif de déployer la culture à l'ensemble de son territoire, la MRC de Lotbinière entend jouer plusieurs rôles en matière de culture. La MRC souhaite assurer un développement culturel cohérent, harmonieux et complémentaire. De façon globale, la MRC souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et en renforcement du sentiment d'appartenance à la région. Enfin, la MRC a la volonté de participer à la définition d'une identité culturelle forte pour la région.

Afin de mettre en œuvre sa vision pour la culture, la MRC s'engage à poursuivre la démarche par l'adoption d'un plan d'action qui concrétisera les actions culturelles, dans l'objectif de soutenir le milieu et de répondre aux besoins en matière de culture.

Fédérateur

Afin de mettre en œuvre la vision de la culture pour la région de Lotbinière, la MRC souhaite jouer un rôle fédérateur, afin de stimuler et de faciliter la concertation entre les différents intervenants locaux du milieu culturel et d'autres secteurs. La MRC désire soutenir un développement de l'offre culturelle qui soit en adéquation avec les besoins et les attentes du milieu culturel et de la population locale.

Ressource

La MRC constitue un point de référence culturelle majeur du territoire. Elle continue de déployer différents moyens afin d'outiller les milieux municipal et culturel dans le développement d'une offre culturelle attrayante et dynamique.

Sensibilisation

La MRC se positionne comme un acteur clé de sensibilisation à l'importance de la culture dans la région. Consciente du rôle que joue celle-ci dans le développement social d'un milieu, la MRC souhaite promouvoir la culture comme vecteur de cohésion sociale et comme levier économique pour la région. Également, elle désire susciter l'intérêt envers la culture locale.

Initiateur

En réitérant son engagement en regard du développement culturel, la MRC souhaite favoriser l'émergence d'initiatives culturelles structurantes sur le territoire. Elle croit en l'importance d'offrir un soutien adéquat aux acteurs culturels du territoire et reconnaît le rôle essentiel qu'elle joue à cet égard.

Entente de développement culturel | MRC Lotbinière | Québec

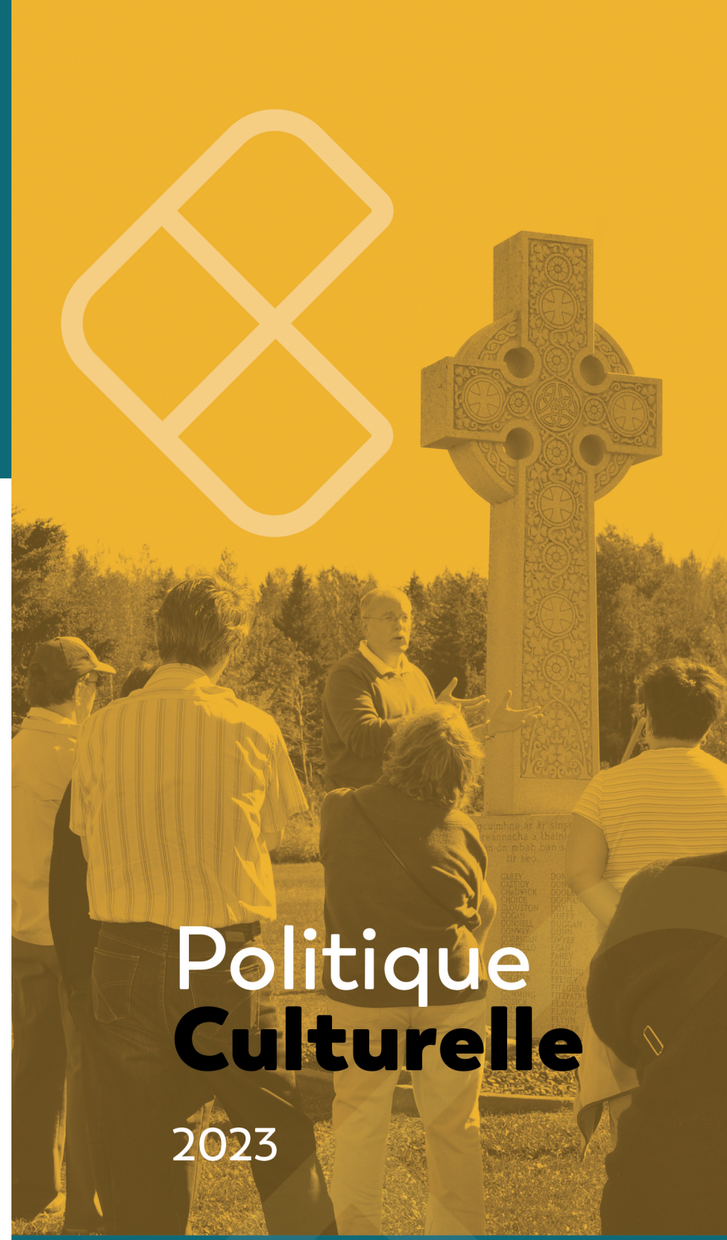

Politique **Culturelle**

2023

MRC Lotbinière

Vision culturelle de la MRC de Lotbinière

La MRC de Lotbinière souhaite renforcer la relation entre la population et la culture et soutenir la participation des citoyen·ne·s et des acteurs culturels à la culture, aux arts et au patrimoine. La MRC de Lotbinière entend stimuler la vitalité culturelle locale et renforcer le sentiment d'appartenance de la population.

Principes directeurs de la politique

- **DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE**
- **SENSIBILISER AU RÔLE DE LA CULTURE**
- **AGIR SUR LA PRÉCARITÉ DU MILIEU CULTUREL**

Axes et orientations

AXE 1 Inscrire la culture au cœur des habitudes de vie

Orientation 1.1
Favoriser la démocratisation, l'accessibilité et la découverte

- **1.1.1** Accroître l'accessibilité et la participation de la population aux activités culturelles
- **1.1.2** Favoriser le maillage avec le milieu scolaire
- **1.1.3** Rejoindre les jeunes du territoire pour susciter la participation
- **1.1.4** Utiliser la médiation comme levier au développement culturel

Orientation 1.2
Offrir des opportunités variées de participation culturelle

- **1.2.1** Développer et soutenir une offre de loisirs culturels pour l'ensemble du territoire
- **1.2.2** Offrir une programmation culturelle diversifiée à l'année sur le territoire
- **1.2.3** Soutenir une offre culturelle qui correspond aux besoins de la population

Orientation 1.3
Développer un sentiment d'appartenance et une identité cuturelle forte

- **1.3.1** Décentraliser l'offre culturelle à l'ensemble du territoire pour créer un lien de proximité avec l'offre culturelle
- **1.3.2** Soutenir des événements rassembleurs

AXE 2 Ancrer le développement culturel dans le territoire

Orientation 2.1
Augmenter le soutien aux arts, à la culture et au patrimoine

- **2.1.1** Assurer un financement adéquat des équipements culturels, des infrastructures culturelles et des organismes culturels du territoire
- **2.1.2** Élaborer des plans stratégiques de rétention des organismes culturels et des événements culturels structurants sur le territoire
- **2.1.3** Offrir un soutien technique et financier afin d'assurer la sauvegarde d'éléments significatifs du patrimoine culturel

Orientation 2.2
Accroître les lieux de diffusion et de création sur l'ensemble du territoire

- **2.2.1** Revaloriser les bibliothèques comme lieux culturels de proximité
- **2.2.2** Créer des pôles culturels pour la création et la diffusion locale
- **2.2.3** Structurer la requalification des lieux patrimoniaux dans un esprit de développement durable
- **2.2.4** Mettre en valeur les lieux patrimoniaux comme lieux de diffusion

Orientation 2.3
Dynamiser la relation entre la culture et le territoire

- **2.3.1** Reconnaître la valeur culturelle des patrimoines et des paysages et encourager leur mise en valeur
- **2.3.2** Coordonner une offre culturelle conjointe entre les acteurs locaux

AXE 3 Diffusion et communication de l'offre culturelle locale

Orientation 3.1
Favoriser la démocratisation, l'accessibilité et la découverte

- **3.1.1** Élaborer une stratégie de communication et de diffusion de l'offre culturelle locale
- **3.1.2** Développer des outils de communication concertés avec les milieux municipaux
- **3.1.3** Créer une image de marque attractive pour l'offre culturelle dans Lotbinière à l'attention de la population locale afin de susciter son intérêt

Orientation 3.2
Reconnaissance du milieu culturel

- **3.2.1** Augmenter la visibilité des acteurs culturels locaux
- **3.2.2** Reconnaître et faire la promotion des acteurs culturels locaux

AXE 4 Collaboration, concertation et mobilisation

Orientation 4.1
Encourager la collaboration avec les acteurs culturels

- **4.1.1** Solliciter le milieu des affaires et le milieu associatif pour stimuler les maillages culturels et les projets structurants
- **4.1.2** Favoriser la concertation et la collaboration entre les acteurs culturels, municipaux et gouvernementaux
- **4.1.3** Coordonner une offre culturelle conjointe entre les acteurs locaux

Orientation 4.2
Être une ressource culturelle régionale

- **4.2.1** Faire la promotion des outils disponibles pour le milieu culturel
- **4.2.2** Favoriser la pérennité des organismes culturels
- **4.2.3** Favoriser les projets de mutualisation des ressources (équipement, service, programmation) dans un objectif de développement durable
- **4.2.4** Promouvoir une offre de loisirs culturels intermunicipale coordonnée